



Clio. Femmes, Genre, Histoire

11 | 2000

Parler, chanter, lire, écrire

Voilà ce qui fait que votre *e* est muette

Christine Planté



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/215>

DOI : 10.4000/clio.215

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2000

ISBN : 2-85816-515-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Christine Planté, « Voilà ce qui fait que votre *e* est muette », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 11 | 2000, mis en ligne le 24 mai 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/215> ; DOI : 10.4000/clio.215

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Voilà ce qui fait que votre e est muette

Christine Planté

- 1 Parmi les thèmes les plus récurrents des discours sur la langue française¹, figure la célébration du *e* dit *mu*et qui, entre autres caractéristiques, sert à la formation du féminin pour nombre de substantifs (sur le modèle *épici*er/*ère*²), et fournit le moyen d'accord au féminin des adjectifs et participes. Phonétiquement, il est « la seule voyelle centrale du français, mais phonologiquement on peut douter qu'il s'agisse là d'un phonème », rappelle *La Grammaire d'aujourd'hui* qui explique que ses « dénominations de « muet », « caduc », « instable » ou « féminin » font référence à sa particularité d'être susceptible de disparaître »³. *Muet / caduc / instable / féminin* — et *susceptible de disparaître* : voilà une série qui, quelque historiques et scientifiques qu'en soient les fondements, mérite qu'on s'y arrête pour explorer l'imaginaire⁴ qu'elle suggère du féminin et de la langue française, du féminin dans la langue, voire d'une part féminine de la langue et de l'identité nationale. Peut-être pensera-t-on d'emblée à la question du genre grammatical, ou à celle de la féminisation des noms de métiers et de fonctions que, déjà bien étudiées, je laisserai cependant de côté ici pour évoquer quelques motifs moins connus des discours sur le *grand muet* (Jacques Réda) et tenter de dégager les enjeux qui s'y attachent.

L'*e* compté pour rien des rimes féminines

- 2 Les choses commencent avec la règle de la poésie française qui impose l'alternance de rimes *masculines* et de rimes dites *féminines* parce que caractérisées par la présence d'un *e* muet final, première occasion d'un discours sexué et sexualisé sur ce *e* dit *mu*et et, à travers lui, sur la langue. Inexistante jusqu'à la fin du XV^e siècle (les textes versifiés les plus anciens contenaient de longues laisses entièrement masculines), l'alternance aurait apparu avec le souci de mêler les rimes dans la poésie chantée. Pratiquée pour la première fois de façon systématique par Octavien de Saint-Gelais dans ses *Epistres d'Ovide* en 1500, elle est motivée par la recherche d'une douceur féminine qu'il conviendrait d'entrelacer aux vers masculins, exigence esthétique qui cependant ne s'impose que progressivement. Du Bellay la traite encore avec mépris dans *Deffence et Illustration de la*

Langue françoise (1549), tandis que Ronsard en recommande l'application dans son *Abbrégé de l'art poétique françois* (1565).

- 3 L'apparition de cette règle a suscité deux grands types d'explication. Des linguistes et des historiens de la littérature ont mis l'accent sur le substrat symbolique qui la porte. Daniel Delas souligne qu'on voit d'un même mouvement s'imposer la rime (au lieu de l'assonance) et le retour des finales féminines auparavant exclues, et se définir la problématique du jeu courtois et de la *fin'amor*⁵. Mais la plupart des commentateurs insistent surtout sur des considérations techniques et euphoniques. Le récent ouvrage de Chevrier⁶, représentatif de cette approche, signale cependant plusieurs poèmes où l'emploi exclusif de rimes féminines va de pair avec une *thématique* féminine, suggérant donc qu'une pratique adoptée pour des raisons avouées de facilité du chant et d'euphonie s'est pour le moins trouvée rapidement investie d'une forte charge sémantique. On s'en convaincra aisément en lisant certaines des analyses qui, au XVI^e siècle, tentèrent de justifier le nouvel usage. Gratién du Pont (par ailleurs auteur des misogynnes *Controverses des sexes masculins et feménins*, en 1534), explique ainsi qu'il faut toujours au féminin une syllabe de plus en fin de ligne « à cause que le masculin est plus parfait et noble que le féminin. Donc pour être joint et reçu le dit féminin en la compagnie dudit masculin, lui faut aide et contrepoids »⁷. Pour Sébillet, « l'é féminin se connaîtra plus aisément conféré avec son mâle ; car il n'a que demi-son, et est autrement tant mol et imbécile, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat, et ne touche que peu l'oreille ». *Mol et flac son en la syllabe dernière*, le e en fin de vers le fera plus long « d'une syllabe n'étant pour rien comptée, non plus que les femmes en guerre et autres importantes affaires, pour [sa] mollesse »⁸. Quant à Étienne Tabourot des Accords, il distingue dans ses *Bigarrures* des terminaisons *viriles, simplement masculines, féminines* « parce que la première voyelle qui les rencontre en un mot qui les suit les cache et couvre, comme ferait un homme qui cacherait de son manteau une femme », et *pucelles*, « qui comme vierges, ne souffrent aucune violence au milieu d'un vers »⁹. Ces commentaires nettement empreints d'une misogynie qui se donne avec un tranquille caractère d'évidence sont à rapprocher des représentations de la femme dans la littérature, l'iconographie, les discours religieux de la période, qui voient en elle une dangereuse séduction, et en font aisément une diablesse ou une sorcière¹⁰.
- 4 En même temps que ce e qu'on appelle alors *féminin* est appelé à symboliser phonétiquement et métriquement toute une vision de la féminité (douceur charmeuse et faiblesse, instabilité qui font qu'on ne peut pas compter sur la femme, et qu'il ne faut donc pas non plus compter avec elle), il s'impose comme un élément central dans l'évolution et la codification du système du vers (à l'intérieur duquel il bénéficie aussi d'un traitement complexe et réglementé, en particulier à la césure). Il est désormais ce phonème par quoi la diction des vers s'oppose à celle de la prose puisqu'il « compte », comme on dit à l'école, alors qu'on l'entendrait à peine dans le parler ordinaire, le contraste devenant plus perceptible au fur et à mesure que la prononciation évolue. Il va donc constituer un emblème de poésie, en tout cas de poésie versifiée¹¹, la seule reconnue comme telle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. C'est-à-dire aussi résumer fâcheusement ce que la poésie a de plus formel, d'archaïque — et d'aisément ridicule aux yeux, ou plutôt aux oreilles, d'un locuteur ordinaire —, avec la diction académique et sa caricature scolaire, que Queneau tourne en dérision dans *Chêne et Chien* :
- 5 Fils unique, exempleu du déclin de la France¹²

- 6 Il a pourtant, on le verra plus loin, ses ardents défenseurs. Moquée ou adorée, cette fonction fournit en tout cas une raison supplémentaire pour que le *e* caduc s'impose comme un phonème remarquable, puisque déjà chargé de féminité, il le devient désormais aussi de poéticité.

Une singularité française ?

- 7 Dans la période classique, il ne sera plus guère discuté à propos de l'alternance des rimes, tant celle-ci s'est imposée comme une règle évidente, mais il va susciter une réflexion sur la qualité particulière qu'il est supposé conférer à la fois à la *poésie* et à la *langue* françaises, réflexion qui conduit les commentateurs à associer analyse de la langue et théorisation du rôle des femmes dans la société. S'élabore ainsi cette vision de la France comme paradis d'une éblouissante conversation à laquelle président délicieusement les femmes, dont après la Révolution les chantres de la *singularité française* garderont à jamais la nostalgie, parfois glosée en termes de mixité heureuse. En 1647 déjà, Vaugelas conseille de prendre les femmes pour arbitres de l'usage « dans les doutes de la langue », plutôt que « ceux qui sont bien savants en la langue grecque et en la latine¹³ ». Cette supériorité féminine paradoxale — elle résulte d'une exclusion de la culture savante — qui vaut d'abord pour la langue, s'étend à la conversation et à certains domaines de la littérature, et se voit par exemple développée par La Bruyère lorsqu'il vante dans *Les Caractères*, en 1689, le talent pour l'écriture épistolaire des femmes qui « trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche » :

elles ont un enchaînement de discours inimitable, qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit.¹⁴

- 8 En regard de cette supériorité linguistique et littéraire des femmes françaises, s'insinue peu à peu l'idée d'une *féminité de la langue*, dans l'élaboration de laquelle le *e* dit *muet* joue un rôle décisif. Le Père Bouhours, qui dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* donne un éloge du *naturel féminin* :

Il est vrai, [...] qu'il n'y a rien de plus juste, de plus propre, et de plus naturel, que le langage de la plupart des femmes françaises. Les mots dont elles se servent semblent tout neufs, et faits exprès pour ce qu'elles disent, quoiqu'ils soient communs : et si la nature elle-même voulait parler, je crois qu'elle emprunterait leur langue pour parler naïvement.¹⁵

- 9 célèbre aussi les charmes du *e muet* :

Il n'y a rien de plus agréable à l'oreille que notre *e muet*, que toutes les autres langues n'ont point, qui finit la plupart de nos mots ; il fait les rimes féminines qui donnent une grâce singulière à notre poésie¹⁶,

- 10 Tandis que Desmarests de Saint-Sorlin affirme la supériorité de la langue française qui « doit l'emporter sur toutes, ayant sur toutes les autres un avantage singulier et incontestable, qui est la terminaison féminine de plusieurs mots, dont les rimes entremêlées avec les masculines font une charmante et harmonieuse diversité, que les autres langues ne peuvent avoir, n'ayant pas de terminaisons féminines¹⁷ ». *Charme, grâce, agrément* : le lexique qui qualifie le *e muet* dans ces discours est systématiquement marqué de féminité, et la théorie de la société qu'ils développent implicitement passe par un système d'équivalences entre aisance langagière des femmes françaises, douceur du *e* (marque du féminin grammatical et des rimes féminines) censé fantasmatiquement inscrire une présence féminine dans la langue, et génie de cette même langue, voire de la

nation française, qui se définirait donc de cette part discrète, mais réelle, accordée aux femmes. Analogiquement, le *e* muet, ce son (ou cette lettre, car dans ces discours la confusion des niveaux est toujours grande) qu'on ne trouve en nulle autre langue, en vient à caractériser linguistiquement la France comme la place des femmes et une certaine mixité caractériseraient sociologiquement « cette nation unique au monde, où triomphe le commerce familial entre les sexes »¹⁸. Comme l'enjeu d'identité nationale auquel elle est liée, cette analogie est appelée à perdurer bien au-delà de l'Ancien Régime. Elle resurgit chez Francis Ponge dans *Pour un Malherbe*, où il note « l'importance de l'élément féminin, à sa juste place, dans ces époques » :

La même bonne proportion est, dans la poésie française à cette époque, dans l'alternance des rimes féminines et masculines. L'importance de la muette en français exprime parfaitement l'importance *toujours* accordée en France à l'élément féminin.

- 11 Mais « l'accent est pourtant sur l'élément masculin, et, dans Malherbe, la prédominance est donnée finalement en nombre, et en situation, aux rimes masculines sur lesquelles se conclut presque toujours la strophe, c'est-à-dire aussi bien la musicalité que la signification »¹⁹. Qu'on se rassure donc : le dernier mot reste à l'ordre viril, avec l'évocation de cette règle d'abord tacite qui voulait qu'une pièce de vers commence sur une rime féminine et surtout se termine sur une finale masculine, règle sur laquelle il sera revenu.
- 12 On voit qu'au XVII^e siècle, et plus encore peut-être dans les discours tenus aux siècles post-révolutionnaires sur l'âge classique, l'analyse de la langue française, empruntant le chemin d'une définition de sa *singularité*, se confond rapidement de fait avec l'affirmation de sa *supériorité*, porteuse du vœu d'une suprématie culturelle et / ou politique de la France. Au XVIII^e siècle, alors que le français s'est en effet imposé dans les pays européens comme langue de diplomatie et de culture, de nouveaux débats sur le vers et les langues amènent cependant certains à formuler des objections à son égard : son ordre serait trop immuable, elle ne présenterait pas d'opposition de longues et de brèves, et manquerait d'accent. Turgot vole au secours de la France, menacée à travers les détracteurs de sa langue :
- On trouve quelques barbares qui disent que notre langue est sans prosodie, ou n'en a qu'une arbitraire, et quelques bonnes gens, malheureusement beaucoup de jeunes gens qui le croient : Ceux-ci ne deviendront point des orateurs, et ce n'est pas une grande perte. [...]
- 13 et pour ce faire défend sa supériorité en démontrant l'infériorité des autres :
- Dans sa monotonie sonore l'Italien appelle le secours du chant et de l'instrument, parce qu'il en a besoin. Toujours répétant les sept voyelles [...] il n'a pas les teintes adoucies de nos treize é, ê, è, ai, etc., eu [...], et l'aimable muet, dont on a médité, qui sert à lier avec tant de grâce les autres voyelles.²⁰
- 14 Avec le *liant*, un nouveau motif vient ici décrire avec justesse les phénomènes de prononciation, mais qu'il importe d'entendre également sur un plan métaphorique : le *e* muet contribue aux *liaisons* dans la langue (par son élision devant une voyelle) comme les femmes (qui savent s'effacer quand il le faut) sont chargées du *lien* social et des grâces de la conversation, mettant en valeur et en relation plus qu'elles ne valent par elles-mêmes.
- 15 Se moquant des jeunes gens qui n'entendent rien à l'art oratoire, plutôt que de prendre ses exemples dans la poésie, Turgot, homme politique des Lumières et d'un siècle de prose, les prend dans l'éloquence. Visant le principe d'abord formulé pour les vers qui établit une relation entre le choix des finales et le sentiment exprimé ou l'effet recherché

par l'orateur, et selon lequel la finale *masculine* présente une plus grande *fermeté conclusive*, il l'étend à la prose dans ses *Éclaircissement sur la Versification Allemande et sur la nature de la Prose mesurée dans laquelle sont écrits les ouvrages poétiques de M. Gessner* (1761) :

les ressources de l'orateur français pour plaire à l'oreille, consistent principalement dans l'art de placer les suspensions et les repos, de proportionner, de balancer entre eux les membres de leurs périodes, et de les terminer autant qu'il est possible par des sons pleins et soutenus [ce qui est appelé ailleurs *finales masculines*] qui empêchent la prononciation de tomber trop brusquement ; ²¹

- 16 Cette recherche des effets oratoires sera poursuivie dans la France révolutionnaire, puis post-révolutionnaire, fertile en effets de Tribune. Entre temps, paraît *L'Universalité de la Langue française*, discours de Rivarol sur la question mise au concours par l'Académie de Berlin en 1783, qu'on peut considérer comme un aboutissement des réflexions de l'âge classique et des Lumières sur la supériorité du français. Marqué d'un impressionnant chauvinisme (le français serait devenu la langue universelle rêvée par Leibniz), et d'un refus crispé du devenir historique (la langue a atteint un stade de perfection insurpassable), son analyse n'oublie pas le *e* muet :

La prononciation de la langue française [...] est plus variée que celles des langues du Midi, mais moins éclatante ; elle est plus douce que celle des langues du Nord [...] Le son de l'*e* muet, toujours semblable à la dernière vibration des corps sonores, lui donne une harmonie légère qui n'est qu'à elle. [...] et puisqu'il faut le dire elle est, de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine ²²

- 17 Linguistiquement faible (Rivarol semble faire de l'*e* muet la finale la plus répandue en français, ce qui n'est pas le cas), elle est idéologiquement forte, transposant à la langue une vision héritée de la théorie des climats pour fonder la supériorité de la France et sa vocation à l'universalité dans la modération. Ce discours fera longtemps référence, et n'est pas sans postérité aujourd'hui.

Jeux d'*e* politiques et poétiques

- 18 Avec et après la Révolution, toute question linguistique doit désormais se penser dans le contexte politique, à l'intérieur, d'une volonté centralisatrice qui prend la langue comme facteur d'unité nationale, et à l'extérieur, d'une volonté de maintien volontariste de la suprématie de la langue française : la langue de la Déclaration des Droits de l'Homme devrait jouir auprès des peuples du même rayonnement qui fut celui des écrivains classiques auprès des cours et des élites étrangères. Après une période d'interrogations multiples, l'Empire vient là comme ailleurs figer les choses. La *Grammaire des grammaires*, « code Napoléon de la langue classique »²³, ne dit sur le *e* muet rien de très nouveau, mais elle le présente, dans une conception conventionnaliste de la langue, comme le résultat d'une intentionnalité que les étrangers sont invités à méditer et admirer :

tout étranger doit savoir que, comme le caractère du Français est d'être vif, doux, ceux qui formèrent peu à peu notre langue se proposèrent évidemment de retracer ce caractère dans son langage. [...] Pour la rendre douce, ils ont multiplié l'*e* muet, qui rend nos élisions coulantes .

- 19 Les saint-simoniens, dont l'influence intellectuelle et politique est si importante dès la fin de la Restauration, se montrent dignes continuateurs de Turgot et de Rivarol : « La langue française est la langue bourgeoise, polie, diplomatique ; et, à ce titre, elle est une préparation à la langue universelle »²⁴. « Envisagée sous la face du rythme, la langue française est la fille aînée de l'Église. » Grands spécialistes de propagande, ils sont logiquement amenés à revenir sur la question du *défaut d'accent* :

Ce défaut est réel, si on la compare, soit à la langue allemande, où il y a un accent fixe [...] que nous appellerons l'accent grammatical ; soit à la langue latine, où il y a un accent variable [...] que nous appellerons l'accent euphonique. Mais tout égoïste, individuel que s'y montre l'accent moral, il existe ; chacun, à son gré, le place comme il l'entend et où il le veut [...]²⁵

- 20 dit Prosper Enfantin, le « Père » de la doctrine. Barrault, spécialiste des questions de langage, dans un registre plus idéologique que rigoureusement linguistique, va jusqu'à faire des traits même souvent signalés comme défauts de la langue française la « preuve de son génie social ». Ainsi ce « défaut d'accent » a dû être

pour les étrangers un rappel à l'effacement de leur nationalité ; apprendre le français, c'était déjà prendre une leçon de tolérance universelle.²⁶

- 21 Quant au *e* muet, « écrit ou prononcé », il a donné

à notre idiome de merveilleuses désinences ; il lui a imprimé de la pompe, de la force [...] en même temps qu'il lui a donné de la grâce, de la souplesse, de la gentillesse, de la coquetterie, par ces notes vagues, fugitives, glissantes, à la faveur desquelles on peut mettre à sa voix des sourdines.²⁷

- 22 Comme chez Turgot, l'éloge du *e* muet va de pair avec une tentative de codification de son usage pour des effets mieux maîtrisés. C'est ici qu'intervient le féminin, convoqué par la thématique de la *coquetterie*, car à la recherche de modèles pour une parole efficace, les saint-simoniens se tournent vers les femmes et se livrent à une réhabilitation plus qu'ambiguë de la parole féminine :

Aujourd'hui, en l'absence d'une foi qui anime et diversifie le langage, c'est celui de la femme qui présente le plus de nuances. La femme, dans l'état de dépendance, de ruse, de guerre où elle est encore placée a, beaucoup mieux que l'homme, deviné toutes les ressources de la voix, de l'instrument destiné à exprimer ou dissimuler sa pensée sa passion, sa vie.²⁸

- 23 Reste à systématiser, pour mieux les exploiter, de telles intuitions. Les Saint-simoniens devront pour cela être « très rigoureux à [eux]-mêmes » pour modeler leur langue et donner « à [leur] parole une attention scrupuleuse »²⁹. En exemple, Enfantin cite sa propre pratique, et évoque le traitement des finales : quand il s'adresse aux femmes, sa langue est « *payenne, chevaleresque* ; elle abonde en *e* muet ». Tandis que Bazard, (l'autre chef de l'école saint-simonienne, évincé lors de la rupture de 1831), dans un style « *chrétien, monacal*, destiné aux hommes de *raison*, marqu[e], dans la plupart de ses phrases, le temps d'arrêt par un son masculin. » Une généralisation de ces pratiques devrait permettre de compter pour beaucoup, « parmi les moyens de discernement des aptitudes [...], la manière de terminer ses phrases. » Ainsi votre usage du *e* muet dira qui vous êtes, et à qui vous parlez. Cette recherche, dans laquelle on aurait tort de ne voir que pure métaphore ou délire isolé, s'appuie sur l'usage déjà évoqué de terminer en poésie la dernière strophe sur une finale masculine. L'attribution d'une valeur suspensive aux finales consonantiques, et conclusive aux vocaliques, qu'on a vue affirmée par Turgot, peut selon différentes études linguistiques être étendue à la chanson populaire et à la prose de nombreux orateurs comme Bossuet, Robespierre ou Lamennais³⁰. Les Saint-simoniens n'ont donc fait qu'amener à l'explicite une tradition ancienne, en lui donnant un fort contenu sémantique par le lien posé entre ce principe, la fonction morpho-syntaxique du *e* muet, et la prise en compte du sexe des locuteurs et des destinataires.

- 24 Sur fond de transformation des rapports sociaux de sexe dont les saint-simoniens ont été parmi les premiers vigoureux théoriciens, et de lente émergence des mouvements de femmes, l'enjeu de la différence sexuelle dans la langue va tout au long du XIX^e siècle

apparaître dans de nombreux domaines de réflexion. En poésie, quand on assiste à la crise du système édifié au XVI^e, les atteintes à la règle d'alternance des rimes révèlent une conscience aiguë, chez certain(e)s poètes du moins, de ses implications symboliques, et aussi tout un jeu avec les rôles et la morale sexuels. C'est alors qu'il y aurait lieu de parler de rimes *homosexuelles*, plutôt qu'*isosexuelles*³¹, car leur emploi apparaît d'abord dans des évocations poétiques de Sappho³². Banville, qui l'a utilisée dès 1856, justifie cette disposition dans *Erinna*³³, poème consacré à une compagne de Sappho :

Et j'ai rimé cette ode en rimes féminines
 Pour que l'impression en restât plus poignante,
 Et par le souvenir des chastes héroïnes,
 Laissât dans plus d'un cœur sa blessure saignante.

- 25 Du même procédé, Verlaine tire des effets différents dans le cycle des *Amies*, revendiquant explicitement dans *La Ballade Sappho*, une identification à la poétesse non en tant que poète, mais comme homosexuel. Il compose aussi des poèmes tout en rimes masculines aux titres éloquentes : *Laeti et errabundi*, *Vers pour être calomnié*. Un *Sonnet masculin* de Huysmans, en 1881, évoque sur un mode violemment obscène une scène de prostitution pédérastique³⁴, tandis que Renée Vivien écrit un *Sonnet féminin*³⁵ plus tendrement voluptueux. Cette contestation de la loi d'alternance, d'une fécondité poétique assez limitée une fois expérimenté le procédé provocateur, a cependant l'intérêt de manifester de façon éclatante la forte charge sexuée et sexuelle dont est investi le *e* dit *mu*, qui vaut aussi pour son emploi en prose. Claudel déplorera chez Flaubert « l'uniformité décolorée » et la prédominance des finales masculines, qui terminent « chaque mouvement par un coup mat et dur sans élasticité et sans écho »³⁶.

Le refuge et l'allégorie de valeurs en crise : poéticité, féminité, francité

- 26 On pourrait s'attendre à ce qu'on trouve ici l'apothéose d'un débat que l'affranchissement de la poésie des contraintes de la métrique classique, mises à mal par le poème en prose, le vers-libre et le verset, et le développement d'approches plus scientifiques du langage rendront bientôt caduc. Il n'en est rien. Loin que la linguistique prive de fondement la méditation sur la féminité de la langue, elle semble lui fournir matière à des formulations renouvelées, soit à travers des théorisations délibérément provocatrices, comme celle de Damourette et Pichon sur la *sexuise*, soit dans le maintien rêveur d'une féminité fantasmatique. Un bel exemple de cette dernière attitude se trouve chez Bachelard dans la *Poétique de la rêverie*. Bien entendu, y écrit-il,

quelque *e* muet ajouté à un nom qui fait carrière dans le masculin ne m'a jamais suffi, dans la méditation de mon dictionnaire, à me donner les grands songes de la féminité. Il fallait que je sente le mot féminisé de part en part, doué d'un féminin irrévocable.³⁷

- 27 Annoncé par l'avertissement de l'introduction : *Je suis — ai-je besoin de le dire ? — un ignorant en linguistique*, tout le chapitre « Rêveries sur la rêverie », portant en fait sur le genre des mots, développe une forme de cratylisme second sur laquelle l'alliance du registre poétique et de l'humour, l'adoption revendiquée d'une attitude délibérément non-scientifique, la conscience des enjeux et la vaste culture mobilisée invalident par avance toute prise critique. Le motif qui y domine est la féminité, de façon prévisible, puisque le chapitre est sous-titré « Animus- Anima ». Mais le statut de celle-ci apparaît plus surprenant dans *La Disparition*, en 1969, car ce n'était pas au départ le *e muet* comme singularité française ou marque du féminin qui intéressait Perec, mais simplement « la voyelle la plus fréquemment utilisée de la langue française » :

Cela, bien sûr, vous a semblé injuste, et même intolérable, et vous avez décidé d'agir. Vous avez donc pris un dictionnaire de la langue française et vous avez recueilli tous les mots « sans e ». Vous vous en êtes servi pour raconter une histoire que vous avez appelée évidemment, « la disparition », suivie des *Revenentes*, en 72.³⁸

28 Il n'en demeure pas moins que la *disparition* qui résulte de cette opération est aussi celle, non totale, mais massive, du féminin, qui fait au contraire retour dans les *Revenentes*, au prix d'un forçage plus grand de la langue, tandis que le principe précédent n'imposait que l'altération de quelques noms propres de femmes : un *Charlot Corday*, *Monica Wittig*³⁹. La lecture de ces livres rend d'autant plus frappante la valeur sexuelle de la lettre *e* que la contrainte initiale du lipogramme n'avouait qu'un fondement statistique apparemment gratuit et sans visée symbolique. Ce n'est pas cet aspect qui a le plus retenu les très nombreux commentateurs, qui ont surtout insisté sur la disparition de la mère et la perte de l'origine⁴⁰. Mais Jacques Roubaud, complice littéraire de Perec, parlait à propos de la *Disparition* d'une langue rebâtie sur une « excision »⁴¹.

29 C'est qu'historien de la poésie et de l'alexandrin, Roubaud est un défenseur du *e muet*, dans lequel il voit l'« élément, infime et essentiel, sur lequel reposait tout l'échafaudage, toute la tension » :

par une singularité de la langue dont le lien, de nature, avec la rythmique fut pressenti autrefois par le rhétoricien anonyme qui le baptisa « *e féminin* », le *e muet*, marqué sexuellement, supportait pratiquement seul le poids de la contradiction mètre / rythme.

30 Lourde charge pour un être si frêle. Aussi le « héros ultime » du roman d'Alexandre est-il également menacé d'une disparition qui signifierait, pour Roubaud, celle du vers et de la poésie même⁴² — aussi parce que privée d'une part féminine fondatrice ? D'autres poètes montrent, dans ce dernier quart de siècle, le même attachement au *e* qu'il conviendrait peut-être d'appeler de nouveau *féminin*. Pour Michel Deguy lisant Verlaine, « le *e*, réputé muet [...] est un ferment d'imparité, le différentiel le plus subtil en français [...] hantise à peine prononcée comme à l'imperceptible pause qui euphonise un hiatus [...] et féminité due à la rime qui compte sans compter »⁴³. Jacques Réda, dans *Celle qui vient à pas légers*, voit en lui le « ressort du rythme poétique », le « *swing* de la poésie française »⁴⁴. Sur fond de pathos d'une disparition quasi constatée du vers, qui peut réactiver fantasmatiquement d'autres menaces pesant sur la poésie, la féminité, la langue ou la culture françaises, le fragile muet se voit de plus en plus confier la problématique mission de maintenir et lui, l'insaisissable, l'instable, d'incarner paradoxalement les valeurs menacées.

Regards féministes

31 La réflexion féministe française ne s'est pas privée d'explorer cet imaginaire du muet. En 1976, les *Cahiers du GRIF* consacraient deux numéros à « Femmes et langage » en intitulant le premier *Parlez-vous française*⁴⁵ ? et Françoise Collin demandait : « Absentes du discours, absentes de la langue — du français des hommes, — les femmes ne sont-elles donc que des *e muettes* ? »⁴⁶ L'année suivante, dans le numéro *Écritures* de la revue *Sorcières*, une rédactrice signait « Cosette » un article consacré au « *E muet* d'Ariane », qui mettait en cause la science masculine :

Que peut-on savoir de ce « *e muet* », appelé aussi « *e féminin* » ?

D'abord que ces dénominations « *e muet* », « *e féminin* » qui font jouer trop de choses dans les têtes légères et inconséquentes que nous sommes, et trop de choses surtout non repérables scientifiquement, ne disent rien qui vaille aux phonéticiens bien pensants dont la tête est à jamais investie de sérieux, garants qu'ils sont d'une

morale de la grammaire... Aussi, souvent ont-ils préféré substituer à ces termes dérisoires et déplacés de « e muet » ou « e féminin » ceux de « e caduc » ou « e instable ».

- 32 Il faudrait donc quitter « la pièce infernale et aveuglante » du savoir masculin pour chercher refuge du côté obscur de l'intuition féminine, et y entendre le *e muet* parler d'une autre voix. Alors, dans les vers célèbres de *Phèdre : Ariane, ma sœur, par quel amour blessée / Vous mourûtes au bord où vous fûtes laissée*, on verrait le *e muet*

qui se traîne en fin de vers comme une femme qui se traîne aux pieds de celui qui s'en va ; mais en vain ; elle reste muette, toute parole étant devenue inutile [...]; quant à elle, déjà laissée, sa parole résiste, s'affole, s'accroche, puis s'effondre et s'éteint dans le « e muet », la voyelle muette qui n'en finit pas de parler autrement

- 33 L'auteure en conclut que

le « e muet » est moins ignorant de ce qu'il fait, ou plutôt de ce qu'il ne fait pas, qu'on pourrait le croire : il est la réponse muette, celle de la femme mal aimée ; c'est la voyelle féminine, témoin d'un autre discours, de celui, refoulé, qu'on ne peut pas entendre, qui n'est nulle part dit et sur lequel l'autre est bâti, l'écrasant de tout son poids.⁴⁷

- 34 Ce faisant, croyant contrer des siècles de culture patriarcale, elle reprend à son insu les motifs hérités de toute une tradition de commentaires, avec leurs impasses théoriques : dualisme, réalisme (le *e muet* témoigne du *silence* féminin), animisme (ce *e* n'est pas ignorant), auxquelles vient s'ajouter une confusion entre la voix de l'auteur homme (Racine) et celle du personnage femme (Phèdre), qui affaiblit considérablement le propos.

- 35 Irritée de cette reconduction des idéologies prétendument combattues, qui intervient chaque fois que le féminisme prétend se définir par un refus de la théorie supposée masculine, j'avais, il y a une dizaine d'années, fait la critique d'un tel discours qui maintient les dualismes en se contentant d'inverser la polarité des valeurs (à l'homme le savoir aveuglant, à la femme le sentiment obscur), et qui cherche *dans la langue*, à travers le rapprochement trop facile d'un fait linguistique et d'une supposée nature féminine, une explication de l'ordre des choses, plutôt que de s'intéresser à ce que des sujets font, dans *les discours*, de la langue⁴⁸. Aujourd'hui cependant, le théoriquement indéfendable texte de Cosette m'apparaît différemment, resitué dans ce parcours d'un imaginaire linguistique : une femme énonce pour son compte, et de ce simple fait donne à entendre autrement, les associations inconscientes portées par le *e muet* que les vers de Racine ont probablement toujours suscitées, si ce n'est délibérément appelées. Et qu'une rêverie au féminin vienne succéder à des siècles de rêveries sur la langue où ont dominé des visions d'hommes et, se mêlant à elles, peut-être modifier leur réception, me semble après tout non seulement inévitable, mais souhaitable. Qu'on ne se méprenne pas : de telles rêveries ne me paraissent pas plus libres, ni plus justes, parce qu'elles sont de femmes. Mais leur fécondité surgit du décalage, et de la distance critique qu'il amène, vis-à-vis des évidences sur lesquelles s'est construite une tradition culturelle, invitant aussi des lectrices et des locutrices à se situer, à s'emparer de la langue, à l'investir, à jouer des mots et des signifiants — et même si pour cela elles s'engouffrent d'abord dans les espaces que leur ont assignés d'avance les conceptions dominantes. Si l'équivalence Hommes-Raison, Femmes-Intuition me paraît toujours aussi simpliste qu'inadmissible, rien n'exige en revanche de priver les femmes, au nom de la Raison (dont elles ne sont pas évidemment pas exclues par nature en tant que femmes), de cette part de jeu, de joie et de jouissance que Ponge revendique dans le rapport à la langue. On leur a assez reproché de manquer de sens de l'humour, du comique, et de distance. La langue et la littérature ne peuvent

que s'enrichir du jeu de ces imaginaires linguistiques lorsqu'assumés, ils deviennent discours ou œuvres. Il semble par ailleurs particulièrement illusoire d'espérer qu'en matière de langue un progrès scientifique linéaire vienne, par l'accumulation d'analyses et de preuves, à bout des visions fausses et des préjugés. Le croire serait oublier que les sujets parlants et écrivains, des deux sexes, et même savant-e-s, ont des intérêts, un inconscient et une histoire.

En conclusion provisoire : bref retour sur un débat d'actualité

- 36 Il n'est pour s'en convaincre que de voir les récentes polémiques suscitées par la féminisation des noms de fonctions. Cette évocation de la légende du muet, en explorant un aspect obscur de l'imaginaire linguistique, aide aussi à comprendre ce qui se joue dans ces débats d'une violence qu'on pourrait être d'abord tenté de trouver un tant soit peu ridicule, et sans commune mesure avec leur enjeu concret. Il est certain que les partisans de l'immobilisme linguistique ont la conviction qu'on veut toucher là, à travers la langue, à la définition des sexes et de leurs rôles, mais ils ont probablement aussi le sentiment confus qu'on porte atteinte à d'autres valeurs, dont ce *e* qui sert à la féminisation constitue une allégorie : nation, francité, poésie, part de rêverie, voire possibilité d'une différence de soi à soi dans la langue. Ces autres valeurs participent sourdement de leur résistance à la féminisation de noms qui avaient jusqu'ici, comme dirait Bachelard, *fait carrière dans le masculin*, et viennent parfois fournir des arguments qui sonnent d'étrange façon. Ainsi Marc Fumaroli, prévoyant dans la langue une « nuit du 4 août », vitupère-t-il l'« imitation timide, tardive, provinciale, coloniale, sur les traces du Canada et de la Wallonie, d'une mode sectaire qui a eu son épice dans les universités des États-Unis », et dont la langue française, aux structures moins *costaudes* [sic] que celle de l'anglais, ne pourrait supporter l'application⁴⁹. Devant pareil recyclage des vieilles peurs et des vieux fantasmes, il importe certes d'argumenter inlassablement. Il faut aussi parier sur l'invention des usages sociaux de la parole et sur la liberté des écrivains, femmes et hommes, pour modifier l'imaginaire linguistique, et avec lui un peu des normes et des institutions avec lesquelles il entre dans un jeu complexe et permanent.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BACHELARD Gaston, 1993 [1960], *Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, « Quadrige ».
- BANVILLE Théodore de, 1991 [1867], *Les Exilés*, Paris, Orphée La Différence.
- BOUHOURS Le Père, 1920 [1671], *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, Bossard.
- BURGELIN Claude, 1996, *Les Parties de dominos chez Monsieur Lefèvre Perec avec Freud - Perec contre Freud*, Belfort, Circé.
- CHEVRIER Alain, 1997, *Le Sexe des rimes*, Paris, Les Belles Lettres.

- CLAUDEL Paul, 1965, « Sur le vers français » [1925] in *Œuvres en prose*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- COHEN Marcel, Janvier 1949, « Strophes de chansons françaises », *Europe*, Janvier 49, pp. 21-38.
- , 1950, « Récitation et chant », *Le Français moderne*, pp. 189-202.
- , 1954, *Grammaire et style*, Paris, éd. sociales, 1954.
- COLLIN Françoise, 1976, « Polyglo(u)ssons », *Les Cahiers du GRIF*, n° 12.
- « COSETTE », s.d., « Le e muet d'Ariane », *Sorcières n° 7 Écritures*, Paris.
- DEGUY Michel, 1982, « Notes sur le rythme, ou comment faire un impair », *Langue française*, n° 56, Paris, Larousse.
- DEJEAN Joan, 1994 [1989], *Sapho Les fictions du désir : 1546-1937*, Paris, Hachette supérieur.
- DELAS Daniel, 1989, « Du E muette », in éliane KOSKAS, danielle LEEMAN (éds.), *Genre et langage*, Actes du colloque tenu à Nanterre les 14-15-16 décembre 1988.
- DELUMEAU Jean, 1978, *La Peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard.
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN, 1670, *Comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine*, Paris.
- DURAND Marguerite, 1950, « Le Bon Roi Dagobert », *Le Français moderne*, pp. 203-215.
- FUMAROLI Marc, 1998, « La Querelle du neutre », *Le Monde*, vendredi 31 juillet.
- GRATIEN DU PONT, 1539, *Art et science de Rhétorique métrifiée*, Toulouse.
- HOUBEINE Anne-Marie, 1983, « Sur les traces de l'imaginaire linguistique », in Verena AEBISCHER et Claire FOREL (éd.), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Neuchâtel Paris, Delachaux-Niestlé, pp. 105-139.
- , 1998, « Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers », in Pascal Singly (dir.), *Les Femmes et la langue L'Insécurité linguistique en question*, Neuchâtel Paris, Delachaux-Niestlé, pp. 155-176.
- LA BRUYÈRE, 1962, [4 éd., 1689], *Les Caractères*, Paris, Garnier.
- LE LIVRE NOUVEAU des saint-simoniens, 1991 [1832], Ph. Régner (éd.), Tusson, du Lérot.
- MAGOUDI Ali, 1996, *La Lettre fantôme*, Minuit.
- MATTHEWS-GRECO Sarah F., 1991, *Ange ou diablesse ? La représentation de la femme au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion.
- MESCHONNIC Henri, 1997, *De la langue française*, Paris, Hachette.
- MILNER Jean-Claude et REGNAULT François, 1987, *Dire le vers*, Paris, Le Seuil.
- MOLIÈRE, 1971 [1666], *Le Médecin malgré lui*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. II.
- OZOUF Mona, 1995, *Les Mots des femmes*, Paris, Fayard.
- PEREC Georges, 1994a [1969], *La Disparition*, Paris, Gallimard, « L'imaginaire ».
- , 1994b [1972], *Les Revenantes*, Paris, Julliard.
- PLANTÉ Christine, 1989, « Le Silence des femmes, ou les enjeux d'une métaphore », *Cahiers du Cedref* n° 1, Université de Paris 7.

- PLANTÉ Christine (dir.), 1998, *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Genève Paris, Champion « *Varia* ».
- PONGE, 1965, *Pour un Malherbe*, Gallimard.
- PONTALIS Jean-Bertrand, 1990, *La Force d'attraction*, Paris, Le Seuil.
- QUENEAU Raymond, 1969 [1937], *Chêne et Chien*, in Paris, *Poésie* / Gallimard.
- RÉDA Jacques, 1985, « Le Grand Muet », *Celle qui vient à pas légers*, Fontfroide, Fata Morgana.
- RIVAROL, 1966 [1783], *Discours sur l'universalité de la Langue française*, Paris, Belfond.
- ROUBAUD Jacques, 1978, *La Vieillesse d'Alexandre. Essai sur quelques états récents du vers français*, Maspero.
- SÉBILLET, 1990 [1548], « Art poétique français », in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Livre de Poche.
- TURGOT, 1808, « Sur la Prosodie de la Langue Française et la Versification métrique », in *Œuvres* (t. IX *Œuvres littéraires et traductions*), Paris, Delange.
- VAUGELAS, 1934 [1647], *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Genève, Droz.
- VIVIEN Renée, 1986 [1902], *Cendres et Poussières*, in *Œuvre poétique complète*, Paris, Régine Desforges.

NOTES

1. Pour une réflexion d'ensemble sur ces discours et leurs enjeux, voir Meschonnic 1997.
2. Ce qui ne devrait pas autoriser à le considérer en tant que tel comme une marque de féminin pour les substantifs, puisque un *e* muet final affecte presque autant de noms masculins — 47 % — que de féminins.
3. Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986 : 518.
4. J'emprunte la notion d'*imaginaire linguistique* à Houdebine 1983 : 105-139 et 1998 : 155-176.
5. Delas 1989 : 83.
6. Chevrier 1997. En dépit du titre de son ouvrage, qui semble annoncer une sémantisation du *genre* des rimes, l'auteur n'esquisse que quelques brefs et prudents développements en ce sens.
7. Gratién du Pont, *Art et science de Rhétorique métrifiée*, 1539, cité par Chevrier 1997 : 67 (je modernise l'orthographe).
8. Sébillet 1990 (1548) : 68-69.
9. Chevrier 1997 : 69.
10. Voir par exemple Delumeau 1978 ; Sarah F. Matthews-Greco 1991.
11. Milner et Regnault 1987, par exemple, lui consacrent tout un chapitre.
12. Queneau 1969 (1937) : 33, je souligne la finale.
13. Vaugelas 1934 (1647) : 503.
14. La Bruyère 1962, [4^e éd., 1689] : 37, IV. Pour une discussion du mythe de l'épistolarité féminine, Planté 1998 : 11-24.
15. Bouhours 1920 [1671] : 57.
16. Bouhours 1920 [1671] : 63.
17. Desmarets de Saint-Sorlin, *Comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine* (1670), cité par Chevrier 1997 : 85.

18. Ozouf 1995 : 331, dans une paraphrase de Montesquieu pour le moins rapide.
19. Ponge 1965 : 226-227.
20. Turgot 1808 : 50.
21. Turgot 1808 : 215.
22. Rivarol 1966 : 119.
23. Cohen 1954 : 242.
24. *Le Livre Nouveau* 1991 : 86.
25. *Le Livre Nouveau* 1991 : 86.
26. *Le Livre Nouveau* 1991 : 108.
27. *Le Livre Nouveau* 1991 : 110.
28. *Le Livre Nouveau* 1991 : 103.
29. *Le Livre Nouveau* 1991 : 106.
30. Voir Cohen 1949 et 1950 ; Durand 1950.
31. Ce que Chevrier se refuse à faire, en proposant une terminologie non exempte de contradictions, qui à la fois récuise et convoque le sémantisme sexuel des notions, comme on en jugera dans ces explications : « (Nous préférons le terme d'*isosexuel* à celui parfois employé d'*unisexué*, lequel risque d'être confondu avec *unisexe*, qui signifie actuellement l'interchangeabilité des deux sexes. De même *iso-* et *allosexualité* sont des termes techniques qui ont l'avantage de se distinguer des termes d'*homo-* et d'*hétérosexualité*.) Le mélange de rimes de sexe différent ("*allosexuelles*") sera appelé *mixité*. Le cas particulier de mixité où les rimes de sexe différent sont en nombre égal [...] sera appelé *parité* », 32.
32. Qui exerce à ce moment une large fascination, voir DeJean 1994.
33. Banville 1991 [1867] : 64.
34. Sonnet reproduit par R.-P. Colin à la fin de son édition de Huysmans 1991 : 90.
35. Renée Vivien 1986 [1902] : 87. Chevrier affirme pourtant « qu'on trouve très peu de poèmes « féminins » chez les femmes poètes, et même aucun chez celle qui furent adeptes de Lesbos, comme Renée Vivien », 1997 : 325.
36. Claudel 1965 [1925] : 39, commentant les premières lignes de *Salammbô*.
37. Bachelard 1993 [1960] : 28.
38. Perec 1994 (1972) : quatrième de couverture.
39. Georges Perec, *La Disparition* 1994 [1969] : 13 et 60.
40. J.-B. Pontalis 1990 ; Burgelin 1996 ; Magoudi 1996.
41. Roubaud 1978 : 202.
42. Roubaud 1978 : 200-201.
43. Deguy 1982 : pp. 53 et 61.
44. « Le grand muet », *Celle qui vient à pas légers*, Fata Morgana, 1985.
45. Le e figurant dans une couleur différente sur la couverture.
46. Collin 1976 : 6.
47. Cosette s. d. [*Sorcières* n° 7] : 42.
48. Planté 1989, pp. 14-15.
49. Fumaroli 1998.

RÉSUMÉS

Le E dit *muet*, ou encore *féminin*, *caduc*, *instable*, concentre régulièrement l'attention dans les discours tenus sur la langue française, du XVI^e siècle à nos jours. Parce qu'il sert à la formation du féminin et qu'il caractérise les rimes dites *féminines*, parce qu'il relève d'un traitement particulier dans la métrique française classique, et ne trouve pas son équivalent dans le système phonétique d'autres langues, il s'est peu à peu vu investi par écrivains et théoriciens des deux sexes de valeurs de *féminité*, puis de *poéticité* et de *francité*. Le parcours chronologique proposé éclaire les idéologies de la langue française en montrant combien elles sont profondément associées, de façon explicite ou non, à une conception de la place des femmes dans la société et la culture.

The E that is called *mute* but also *feminine*, *silent*, and *unstable* has regularly attracted attention in discourses about the French language, from the 16th century through the present. Because it is used to form the feminine « noun or adjective » and characterizes the rhymes called *feminine*, because it arises from a particular treatment in classic French metrics and has no equivalent in the phonetic system of other languages, it has slowly been invested by writers and theorists of both genders with the values of *femininity*, and then of *poeticity* and *Frenchness*. The chronological development proposed here sheds light on the ideologies of the French language, by showing the extent to which they are profoundly associated, explicitly or implicitly, with a conception of women's place in the society and the culture.

AUTEUR

CHRISTINE PLANTÉ

Christine Planté est professeur de littérature française du XIX^e siècle à l'université de Lyon 2, membre de l'UMR LIRE (Littérature Idéologies Représentations XVIII^e-XIX^e siècles) CNRS - Lyon 2 - Grenoble III, et co-responsable avec Annik Houel des études interdisciplinaires Masculin / Féminin à Lyon 2. Après une thèse de 3^e cycle sur les saint-simoniennes (1983), et des travaux avec des historiennes (co-direction avec Michèle Riot-Sarcey et Éléni Varikas du n°37/38 des *Cahiers du GRIF* sur Le Genre de l'histoire, 1988 ; du n° 1 des *Cahiers du CEDREF* Paris 7, 1989 ; du n° spécial de *Futur Antérieur* « Féminismes au présent », 1993), elle a poursuivi des recherches sur les femmes écrivains et sur la relation entre genre littéraire et gender. Son habilitation (1995) portait sur la *Situation et poétique de Marceline Desbordes-Valmore* (à paraître). Elle a publié *La Petite Sœur de Balzac Essai sur la femme auteur*, Le Seuil, 1989 ; édité *Malvina Blanchecotte, Tablettes d'une femme pendant la Commune*, Du Lérot, 1996 ; dirigé *Femmes poètes du XIX^e siècle Une anthologie*, Presses Universitaires de Lyon, 1998 ; *L'Épistolaire. Un genre féminin ?*, Champion « Varia », 1998, et prépare l'édition du colloque international tenu à Lyon en 1998 *Masculin / féminin dans la poésie et les poétiques du XIX^e siècle* (à paraître aux PUL).